

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 28.01.2026

FINANCES DE L'ASSURANCE-INVALIDITÉ (AI)

Augmentation de la TVA : ne pas oublier la stabilisation et le désendettement de l'AI !

Le Conseil fédéral souhaite augmenter considérablement la taxe sur la valeur ajoutée à partir de 2028 afin de dégager davantage de moyens pour la défense nationale. Une augmentation de la TVA est également en discussion au Parlement pour l'AVS. Cependant, aucun ajustement visant à stabiliser et à désendetter l'AI n'est actuellement envisagé. Pour Inclusion Handicap, une chose est claire : la sécurité sociale est aussi une forme de sécurité – et le désendettement de l'AI exigé par le Parlement est irréaliste sans une augmentation temporaire de la TVA ou des pourcentages salariaux.

0,8 point de pourcentage de TVA pour les avions de combat et les drones, mais pas de financement supplémentaire pour l'AI : alors que le Conseil fédéral veut augmenter considérablement la taxe à la consommation en faveur de l'armée ([voir communiqué de presse du Conseil fédéral du 28 janvier 2026](#)), le sous-financement chronique de l'assurance-invalidité risque actuellement d'être oublié. Il est pourtant urgent d'agir. Sans recettes supplémentaires, l'AI ne pourra plus assumer ses responsabilités et ses tâches à long terme. De plus, il est désormais totalement irréaliste de réduire la dette de l'AI, qui s'élève à 10,3 milliards de francs, sans augmenter la TVA ou les pourcentages salariaux.

Le désendettement de l'AI coûte la moitié

Le désendettement de l'AI pourrait être réalisé avec une augmentation de la TVA nettement inférieure à celle que le Conseil fédéral prévoit pour l'armée. Une augmentation temporaire de la TVA de 0,4 point de pourcentage (comme cela a déjà été le cas de 2011 à 2017) permettrait de générer environ 1,4 milliard de francs par an pour l'AI (sur la base des recettes budgétisées de la TVA pour 2026). À moyen terme, cela permettrait d'atteindre le niveau de fonds nécessaire, soit au moins 50 % des dépenses annuelles. En sept ans environ, les dettes de l'AI envers l'AVS pourraient enfin être remboursées. De plus, des recettes supplémentaires sont nécessaires pour combler le déficit structurel de 300 millions de francs de l'AI. À cet égard, une augmentation modérée et durable de la TVA est nécessaire.

Réduction parallèle des intérêts débiteurs

Actuellement, les comptes de l'AI sont également grevés par des intérêts débiteurs élevés envers l'AVS. Les paiements d'intérêts de plus de 200 millions de francs par an sont clairement trop élevés dans le contexte actuel des taux d'intérêt. Afin d'atteindre l'objectif de stabilisation et de désendettement rapide de l'AI, l'AVS devrait renoncer à ces intérêts. En contrepartie, la réduction de la dette de l'AI permettrait de stabiliser l'AVS, car les contributions au désendettement de l'AI constituent indirectement une contribution au financement de l'AVS.

Renseignements

Matthias Kuert Killer, responsable Politique Inclusion Handicap
matthias.kuert@inclusion-handicap.ch; 078 625 72 73



Inclusion Handicap est la porte-parole des quelque 1,9 million de personnes en situation de handicap en Suisse. L'association faîtière des organisations d'aide aux personnes handicapées s'engage, au niveau politique, pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap rassemble 21 associations et organisations d'aide aux personnes handicapées actives à l'échelon national ou dans une région linguistique, défend les intérêts des personnes en situation de handicap et leur propose des conseils juridiques. Les positions politiques sont élaborées en partenariat avec [les 19 organisations membres](#).

Les organisations membres d'Inclusion Handicap sont:

autisme-suisse | Centre spécialisé suisse Architecture sans obstacles | FRAGILE Suisse | inclusione andicap ticino | insieme Suisse | PluSport | Pro Audit Suisse | Procap | Pro Infirmis | Pro Mente Sana | Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) | Fédération suisse des sourds (FSS) | Société suisse de la sclérose en plaques | Association suisse des paraplégiques | Fondation suisse pour l'enfant infirme moteur cérébral | Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBAveugles) | Sonos – Association suisse des organisations des sourds et malentendants | Association Dyslexie Suisse | Association Cerebral Suisse